Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 97 (1989)

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes rendus

HULDRYCH ZWINGLI, *Deux exhortations à ses confédérés*. Présentation et traduction de Jaques Courvoisier, avant-propos de Georges-André Chevallaz. Genève 1988, 46 p. (Publications de la Faculté de théologie de l'Université de Genève, nº 13).

Le service mercenaire — en pays vaudois notamment — a constitué l'un des principaux piliers de l'Ancien Régime helvétique; le système des capitulations et des pensions avait pris son essor dans le dernier quart du XVe siècle. Mais si cette activité avait des partisans, elle comptait aussi des adversaires, parmi lesquels Zwingli. Avec une présentation historique, le professeur Courvoisier nous livre ici deux textes du réformateur qui marquent une opposition morale résolue, solidement étayée dans l'optique évangélique. Le premier, hâtivement rédigé sous la pression des circonstances, est adressé aux Schwytzois en 1522, un an avant l'adoption de la Réforme à Zurich. Le second, écrit anonymement en 1524, est destiné à l'ensemble des Confédérés. En substance, si le prédicateur admet la guerre en termes de défense nationale, il en rejette toute autre forme. Il s'en prend aux seigneurs étrangers qui provoquent guerres et mercenariat, relève les injustices (pillages, massacres, viols, etc.) et les dangers multiples qui en résultent pour le peuple et le pays, condamne les pensions, se place sous l'autorité de Nicolas de Flüe et oppose le digne comportement des anciens à l'attitude contemporaine faite d'oisiveté, de frivolité et d'égoïsme. Le service étranger ne peut donc conduire qu'au déclin politique, économique et moral: il n'y a pas d'autre solution que de revenir à l'obéissance à Dieu. Dans sa préface, M. Chevallaz évoque les interactions qui régirent les rapports entre réformateurs et gouvernants et l'influence des premiers — Zwingli en particulier — sur les seconds. Les événements ultérieurs montrent que le Zurichois d'adoption ne fut guère écouté dans cette affaire.

Pierre-Yves Favez

RUDOLF BRAUN, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du XVIIIe siècle*, Lausanne, Paris, Editions d'En Bas et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988. Traduit de l'allemand par Michel Thévenaz.

C'est à l'initiative du professeur H.-U. Jost que nous devons la parution de la traduction française de l'ouvrage de Rudolf Braun, professeur à l'Université de Zurich, *Das ausgehende Ancien Régime in der Schweiz. Aufriss einer Sozial- und Wirtschaftsgeschichte des 18. Jahrhunderts*, Göttingen et Zurich, 1984. Cette étude constitue une contribution importante à l'historiographie consacrée à la période.

Cette synthèse passe en revue les principaux aspects économiques et sociaux de la fin de l'Ancien Régime en Suisse. L'ambition première de l'auteur n'est cependant pas de faire la somme des connaissances en la matière (quoiqu'il vise aussi à établir des références pour l'enseignement), mais bien plutôt de suggérer de nouvelles orientations pour la recherche.

Estimant que pendant trop longtemps l'historiographie n'a retenu du XVIIIe siècle que ce qui manifestait la permanence, R. Braun s'attache à en faire ressortir tout le dynamisme. L'ouvrage propose une étude des structures économiques et sociales articulée sur les concepts d'inertie et de changement; il montre comment ces mouvements antagonistes sont générateurs de tensions et de conflits. C'est selon cet axe d'analyse que sont abordés avec un regard neuf les thèmes connus de l'histoire de l'Ancien Régime: les aspects démographiques (chapitre I), l'agriculture (chapitre II), l'industrie à domicile (chapitre III), la société urbaine (chapitre IV), le style de gouvernement et l'exercice du pouvoir (chapitre V) ainsi que les conflits sociaux et politiques qui ont marqué la période (chapitre VI).

Du point de vue démographique, l'auteur, s'appuyant principalement sur l'exemple zurichois, souligne les grandes disparités de comportement entre les régions où s'est implantée l'industrie à domicile, qui ont connu une forte croissance et les autres, dont l'essor a été plus modeste.

L'agriculture se signale aussi par de forts contrastes. Dans les Alpes et les Préalpes, des régions telles que l'Emmental et la Gruyère ont fait preuve de dynamisme économique en adaptant leur production fromagère pour l'ouvrir au marché d'exportation, alors qu'au contraire à Uri, le carcan séculaire des structures sociales, juridiques et politiques a entravé tout esprit d'innovation. Sur le Plateau, les efforts visant à améliorer le rendement des cultures ont été freinés notamment par la mentalité conservatrice des paysans, enclins à préserver le réseau complexe de droits et de devoirs réciproques qui codifiait leur activité.

Le milieu urbain a connu également cette opposition entre immobilisme et changement. Les ambitions des marchands aspirant à l'expansion se sont heurtées à la tendance à l'élimination de la concurrence et à la peur de la nouveauté exprimées par les corporations.

R. Braun montre que l'exercice du pouvoir a été aussi caractérisé par cette coexistence entre forces d'inertie et de changement: au XVIIIe siè-

cle, les modes de gouvernement dans l'ancienne Confédération se révèlent un amalgame de structures issues du passé et d'organismes bureaucratiques témoignant d'une certaine modernité administrative. Edits, ordonnances et règlements se sont multipliés, marquant la volonté de l'Etat d'intervenir dans tous les domaines de sa souveraineté, mais les moyens dont il disposait pour en assurer l'application étaient encore limités.

Dans son dernier chapitre, l'auteur souligne le fait que les efforts visant à améliorer le fonctionnement de l'Etat et à accroître ses ressources ont souvent impliqué la mise en cause des anciens droits et usages dont jouissaient les sujets. Cette atteinte à leurs intérêts vitaux a provoqué les troubles qui ont jalonné l'extrême fin de l'Ancien Régime.

Il n'est certes pas dans l'intention de R. Braun de présenter un panorama exhaustif de la fin de l'Ancien Régime en Suisse. On peut cependant regretter que sa synthèse très stimulante soit un peu déséquilibrée et se concentre essentiellement sur l'axe Zurich-Berne; les comparaisons avec d'autres réalités, particulièrement celles des cantons catholiques, mériteraient de plus longs développements, même si l'état actuel de la recherche ne le permet que dans une certaine mesure. Il n'en demeure pas moins que la démarche suivie et les résultats auxquels l'auteur est parvenu sont d'une grande richesse et ouvrent d'intéressantes perspectives de recherche.

François Flouck

Histoire et légende. Six exemples en Suisse romande: Baillod, Bonivard, Davel, Chenaux, Péquignat et Farinet. Actes du colloque de Dorigny, 1981. Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 1987. 111 p. ill. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Troisième série. Tome XVI).

L'exposé introductif de M. P. Rousset souleva d'emblée les questions centrales de ce colloque, à savoir: «Comment une légende prend-elle naissance? Quels sont les éléments formateurs d'une légende? Comment une légende se développe-t-elle?» A partir de ces interrogations, c'est tout le problème de l'étude des légendes dans le champ historique qui est posé. Pour M. Rousset, «la légende a sa valeur propre à l'intérieur ou à côté de l'histoire».

Cette problématique fut illustrée par une série de six conférences retraçant chacune pour un canton romand l'émergence d'une figure historique locale à laquelle le temps et les hommes ont donné une dimension légendaire.

Le premier de ces personnages, le Chevalier Baillod, a été évoqué par son homonyme, M. Gil Baillod. Ce héros neuchâtelois aurait défendu en 1476 Le Landeron contre des soldats de Charles le Téméraire sur le pont de la Thielle, pont qui ne fut construit qu'en 1498. La légende de ce héros resurgira en 1848-1850 au moment où le canton de Neuchâtel rejoindra la Confédération et se retrouvera même dans les manuels scolaires.

M. Ernest Giddey nous fit quant à lui redécouvrir l'image de François de Bonivard revue et corrigée par le poète Byron au début du XIXe siècle. L'écrivain anglais, lors d'un pèlerinage à la mémoire de Rousseau sur les bords du Léman, visita le château de Chillon où il apprit les mésaventures du prieur de Saint-Victor de Genève, emprisonné en 1530 par le duc Charles de Savoie. Avec son célèbre poème *Le Prisonnier de Chillon*, Byron façonne une nouvelle image de Bonivard, romantique et peu soucieuse de la réalité historique.

Pour le canton de Vaud, M. Jean-Pierre Chuard retraça les quatre moments par lesquels l'affaire du Major Davel a passé pour devenir légendaire: le temps de l'oubli jusqu'à la révolution vaudoise, le temps de la réhabilitation manquée en 1798, celui de la découverte par l'intermédiaire de l'historien Juste Olivier en 1842 et enfin celui de la vénération en 1923 lors du bicentenaire de sa mort. Important également fut le tableau du peintre Gleyre en 1850 dans la reconnaissance par les Vaudois de ce personnage comme symbole de leur indépendance.

Avec Pierre Péquignat (1669-1740), M. Victor Erard nous introduit en Ajoie au début du XVIIIe siècle, alors comprise dans l'ancien évêché de Bâle. Cette figure historique fut l'une des têtes de file de la révolte paysanne contre l'autorité du prince-évêque. Mais c'est surtout la chanson *Les Petignats* composée par Ferdinant Feusier en 1833 qui ancra ce personnage dans le patrimoine jurassien.

Fribourg connut également son martyr de la liberté en la personne de Pierre-Nicolas Chenaux qui fut en 1781 l'un des instigateurs de la révolte contre le gouvernement oligarchique. M. Georges Andrey fit remarquer l'immédiateté avec laquelle le peuple fribourgeois vénéra Chenaux en récitant prières et litanies. Son image resurgira lors des changements de gouvernement en 1847 et réussira ultérieurement à transcender les luttes partisanes.

Mme Danielle Allet-Zwissig termina avec l'exemple de Farinet cette série de conférences. Là encore, ce faux-monnayeur immortalisé par Ramuz en 1930, ce fugitif insaisissable qui défraya la chronique entre 1870 et 1880, symbolisa rapidement la liberté et la générosité aux yeux des Valaisans. Mais son image ne perdurera au sein de cette société valaisanne que parce qu'elle concorda à un moment donné à la mentalité des habitants de ce canton.

La table ronde entre les différents participants à ce colloque permit de dégager des permanences entre ces personnages malgré leurs diversités. En effet, tous ont vu leur légende se réactualiser principalement au cours du XIXe siècle par l'intermédiaire soit d'un écrivain, d'un peintre, d'un historien ou d'un chansonnier. Ces figures, à travers leurs évolutions et leurs utilisations, constituent des matériaux précieux pour l'étude des mentalités. Le présent ouvrage réalise pleinement l'objectif que s'était fixé M. Rousset, en démontrant, s'il le fallait encore, que l'histoire et la légende ne s'opposent pas, mais que la seconde relève du domaine de la première.

Jean-Jacques Eggler

DENIS TAPPY, *Les Etats de Vaud*, Lausanne, 1988, XXXII et 515 p. *(Bibliothèque historique vaudoise, n° 91)*.

Seul un excellent historien des institutions et de l'administration pourrait rendre compte efficacement de tout ce que la thèse de Denis Tappy apporte à notre connaissance du Pays de Vaud médiéval, dans le domaine que son titre annonce. Je ne suis pas ce spécialiste, mais c'est tant mieux, car voici un livre qui va bien au-delà de ce que fait attendre un intitulé trop modeste. La clarté règne aussi bien dans la structure globale du livre que dans le détail de la démonstration. Le sujet est analysé en quatre longues étapes, dont je ne donnerai qu'un aperçu incomplet, sans autre but qu'inciter à la lecture.

Après un exposé général sur les assemblées délibérantes médiévales, sur le visage qu'elles prennent dans les domaines de la Maison de Savoie et dans le territoire de la Suisse actuelle, l'auteur explore, en donnant à l'historiographie une belle part, le problème de l'origine des Etats de Vaud et celui de leurs premières réunions (dès 1361 au moins). D. Tappy fait une place à part aux assemblées tenues entre 1361 et 1391, pendant ce qu'on pourrait nommer leur période de maturation. Très complète, l'étude porte sur l'initiative de la convocation, sur les milieux représentés (place éminente des villes par rapport aux nobles et aux ecclésiastiques), sur l'organisation des assemblées et sur leurs compétences, déjà très variées. Cette partie s'achève sur une passionnante étude du vocabulaire utilisé pour désigner cette institution.

Se concentrant désormais sur le XVe siècle, l'auteur fait, dans la deuxième partie, le point sur la composition des assemblées. Il attire d'abord l'attention sur le fait que toutes ne réunissent pas les représentants des trois «états», et il s'efforce avec prudence de comprendre pourquoi. L'étude de la représentation des ecclésiastiques, des nobles et des villes remplit les trois autres chapitres, en un saisissant raccourci du petit monde vaudois (manque évidemment ici la population paysanne).

La troisième partie, celle qui fait sans doute le mieux «sentir» les assemblées des Etats, est une étude fort détaillée du fonctionnement de l'institution. Sont évoqués, comme il se doit, le problème des convocations (dans un monde sans postes ni téléphone...), le déroulement des séances, le statut et les responsabilités des députés, ainsi que les moyens d'action à leur disposition. Tout cela fourmille d'informations précieuses et souvent inattendues. Ainsi trouve-t-on, par exemple, une mémorable esquisse d'histoire routière et voyageuse (p. 191-196), ou une approche «sociologique» des milieux d'où proviennent les députés (p. 239-247).

L'auteur consacre la dernière partie du livre aux attributions des assemblées. Elle s'ouvre, surprise délicieuse pour ceux qu'intéressent la démographie médiévale et l'histoire des impôts, sur une étude très précise du *subsidium* en pays savoyard. Il s'agit d'une «première» qui pourrait à elle seule faire le succès de ce livre! D. Tappy nous offre une orientation ferme sur des questions aussi fondamentales que la nature, l'origine et la fonction du «subside»; sur les procédures de demande du subside par le

prince et d'octroi par l'assemblée (qui parfois le refuse et souvent le discute âprement); sur les différentes manières de le percevoir. D. Tappy a de surcroît eu l'excellente idée de donner (p. 470-474) une liste des subsides demandés aux Vaudois entre 1328 et 1534. L'étude des attributions des Etats en matière de service armé, de défense des franchises locales, de législation, de politique intérieure (noter les p. 442-450 sur la lutte contre les Luthériens) et étrangère, apporte bien des éclairages utiles. Lorsqu'il examine l'action des assemblées dans le domaine du commerce et de l'économie, l'auteur fait à nouveau œuvre originale; il suffit pour s'en convaincre de lire le paragraphe qu'il consacre à l'approvisionnement en céréales du Pays de Vaud (p. 415-420).

La conclusion générale résume parfaitement les acquis principaux de l'enquête. Des annexes documentaires, dont la dernière comporte treize pièces justificatives inédites, complètent l'ouvrage.

Ce gros livre contribue certes à l'histoire des Assemblées médiévales. Il n'y a pas à douter cependant qu'il deviendra pour les historiens de l'économie et de la société dans les domaines de la Maison de Savoie un compagnon familier et une source d'informations ou de réflexions inépuisable. Je regrette donc d'autant plus l'absence d'un index des noms propres (lieux et personnes) et des matières.

Pierre Dubuis

GILBERT COUTAZ, *Les 450 vendanges des vignobles de la Ville de Lausanne*, avec la collaboration de divers auteurs. Musée historique de l'Ancien Evêché et éditions du Verseau, 1026 Denges-Lausanne, 1987.

Edité pour accompagner l'exposition sur les vignobles de la Ville de Lausanne, réalisée en 1987 au Musée historique de l'Ancien Evêché, cet ouvrage devait «servir de guide historique à tous les amis de ces prestigieux vignobles».

Si ce travail n'a pas la prétention de tout dire sur les vignobles lausannois de leurs origines à nos jours, il y a, parmi ses auteurs, des spécialistes de l'histoire de Lausanne qui donnent à ce texte un caractère scientifique et, en même temps, agréable à lire. Et puis, il faut aussi parler de l'exploitation actuelle des vignobles, de ceux qui y travaillent depuis de nombreuses années, de ceux qui en sont responsables. Quant au produit, c'est «cette poignée de crus... qui font trembler les enchères et saliver les connaisseurs». Tour à tour, Yves Jault et Edouard Graf retracent les grandes étapes de la culture et de l'élevage de ces crus, qui donnent lieu à des rendez-vous teintés de cérémonial: la dégustation, la mise, le vin d'honneur, la mise en bouteilles ornées de «belles images».

Revenons à l'histoire. C'est d'abord Danielle Anex qui relate l'origine, remontant à 1142, de ce que sera le domaine du Dézaley, à la suite d'une donation de l'évêque Guy de Maligny au couvent de Montheron.

L'arrivée des Bernois va, aussi surprenant que cela paraisse, permettre à Lausanne d'acquérir le domaine du Dézaley. Dès 1536 débutent les

quatre siècles et demi de ce vignoble, auquel s'ajouteront, en 1802 et en 1803, les domaines de l'Abbaye du Mont, le Clos-des-Moines et du Burignon, puis, en 1838, celui du Château Rochefort à Allaman. Gilbert Coutaz décrit alors les «caractéristiques de la culture de la vigne pour Lausanne: son aire géographique et ses propriétaires, son importance économique et sa réglementation», depuis la petite et la grande largition de 1536 et de 1548.

Le Service des forêts, domaines et vignes de la Ville de Lausanne dispose, depuis 1803, de tableaux récapitulatifs des récoltes de vin blanc. Au moyen de ces données, Régine Pache-Cuanier a dressé trois histogrammes montrant l'évolution de la production et des prix des vins lausannois entre 1803 et 1986. L'explication des fluctuations, parfois importantes, n'est pas simple puisque, aux données climatiques, s'ajoutent les facteurs humains, comme les deux guerres mondiales, ou même les épidémies, comme la grippe de 1918.

Il fallait souligner aussi, dans cet ouvrage, ce que les Lausannois d'aujourd'hui ont de la peine à s'imaginer: le vignoble dans le territoire de la commune de Lausanne. «L'histoire des vignes du territoire lausannois du début du XVIe siècle à nos jours, écrit Anne Radeff, s'inscrit sous le signe d'une rupture brutale: la disparition du vignoble au tournant du XXe siècle, tué par un puceron (le phylloxéra), relayé par la croissance tentaculaire de la ville.» L'étude des nombreuses cartes et plans de Lausanne, dressés depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, permettait de situer avec précision les espaces géographiques traditionnellement voués à la vigne durant plus de deux siècles.

Actuellement, les vignobles lausannois représentent 1% de l'ensemble des domaines de la ville (forêts, prés, pâturages). «Heureusement, s'exclame René Badan, qu'ils sont choyés en rapport à leur rareté et leur renom!» Et s'il s'est parfois trouvé quelques voix pour demander la vente de ces domaines, c'est certainement qu'elles ont été dictées par les circonstances.

Aujourd'hui, ces vignes sont plus une attache affective pour ceux qui les gèrent qu'un apport économique substantiel. Puisse cet ouvrage rappeler aux Lausannois que leur ville, avant d'étendre ses tentacules urbaines dans tous les sens, a été une bourgade... très campagnarde.

Michel Steiner

GENEVIÈVE HELLER, *«Tiens-toi droit!» L'enfant à l'école primaire au XIXe siècle: espace, morale, santé. L'exemple vaudois.* Editions d'En Bas, Lausanne, 1988.

Alors que les débats sur l'enseignement se multiplient à l'heure actuelle, l'ouvrage de Geneviève Heller vient apporter un éclairage historique nouveau sur le développement de l'instruction primaire dans le canton de Vaud. Cette étude ne s'attache pas à l'évolution des méthodes pédagogiques ou des disciplines enseignées, mais privilégie une histoire

«matérielle», tentant de cerner les enjeux de l'institution scolaire à travers l'étude de son architecture, de ses règlements ou codes de conduite et des préoccupations hygiénistes qui y sont attachées.

Hans-Ulrich Jost, auteur de la préface, souligne le rôle de «laboratoire» qu'a représenté l'école pour la bourgeoisie du XIXe siècle. En effet, l'instruction primaire gratuite et obligatoire, introduite dans la révision de la Constitution fédérale de 1874, s'inscrit dans l'idéal libéral devant favoriser l'émancipation de l'individu. Sous l'impulsion des Lumières, il est nécessaire de donner à chacun la perspective et les moyens de jouer un rôle effectif et efficace au sein de l'Etat. L'éducation publique va donc représenter un souci particulier afin que chaque citoyen soit pourvu des mêmes chances et se sente appartenir à une seule collectivité.

Cependant, si la mise à disposition de la connaissance et du savoir participait de l'utopie progressiste libérale, encore fallait-il que ce bagage ne porte pas atteinte aux fondements de la société et à sa hiérarchie. Les partisans d'un nouveau système scolaire se heurtèrent, d'une part, aux réticences des milieux industriels pour lesquels le travail des enfants était une source importante de profit, d'autre part, aux réserves de larges milieux craignant qu'une trop grande démocratisation de l'instruction ne puisse favoriser également l'émancipation sociale. Ainsi, progressivement, le discours scolaire prendra à son compte non seulement l'éducation de l'enfant, mais également son apprentissage des valeurs et des comportements régissant la société. L'ordre «Tiens-toi droit!» devient le symbole de la prise en main du maintien physique mais surtout moral de l'individu.

Cette évolution se retrouve dans la structure même du travail. Geneviève Heller débute son étude par la description du bâtiment scolaire au début du siècle passé. Il n'est pas encore fonctionnalisé: la salle de classe sert souvent de logement pour le maître ou de local pour d'autres services communaux. L'instituteur doit faire face à des effectifs pléthoriques, les tables sont rares, les élèves mal assis... Par la suite, l'auteur décrit la «codification» de l'aménagement intérieur et l'extension des compétences de l'école. Le modèle de la classe moderne apparaît, des salles à destination spéciale sont créées (classes de travaux manuels, de couture, buanderies, réfectoires, douches, voire même cachots). La vie quotidienne de l'enfant est désormais quadrillée et monopolisée par la vie scolaire. Le livre s'achève sur la création des premières institutions spécialisées réservées aux élèves démunis ou perturbateurs. A l'émancipation de l'individu se superpose ainsi la constitution d'un moule éducatif de plus en plus rigide et codifié, d'où les «déviants» seront finalement exclus.

Parmi les multiples domaines auxquels se rattache cet ouvrage, je privilégierai la fonction de cette école moderne dans la constitution de l'identité nationale à la fin du siècle dernier. Par son entremise, l'Etat fédéral va se subtituer petit à petit au rôle éducatif dévolu traditionnellement à l'Eglise ou à la famille pour inculquer au jeune citoyen les nouvelles valeurs civiques et patriotiques. Il convient de préciser que le respect de l'autonomie cantonale a suscité une très grande attention à cette

période. Cependant, la mise en place de certaines disciplines témoigne des efforts fournis pour la consolidation d'un discours national.

Le plus bel exemple nous est fourni par la gymnastique dont l'introduction fut imposée et réglée par la Constitution de 1874, afin de préparer les jeunes gens à leur service militaire. Ces cours avaient pour fonction de développer, outre l'agilité et la force physique, l'esprit de corps et l'amour de la patrie.

L'évolution de l'architecture scolaire représente également un élément important dans la constitution de cet esprit patriotique. L'école, au même titre que l'église, devient, au XIXe siècle, un bâtiment central de la vie publique qui doit incarner, par son esthétique pittoresque (toits en pente, clochetons, frises décoratives...), les notions d'harmonie et de beauté propres à éduquer «le goût du peuple». De plus, une innovation remarquable sera constituée, à la fin du siècle, par l'introduction des «Vaterlandskunde» — disciplines nationales — telles qu'histoire, géographie et instruction civique. Les images moralisantes (les fameux «bons points»), les reproductions de paysages helvétiques ou de tableaux patriotiques — le *Major Davel* de Gleyre ou les œuvres d'Anker — feront désormais partie intégrante du cadre scolaire.

Ces quelques aspects ne sauraient retranscrire l'exhaustivité des domaines abordés par Geneviève Heller. Loin de se circonscrire au seul discours scolaire, *« Tiens-toi droit ! »* apporte un éclairage panoramique sur l'imaginaire social de cette époque. Son intérêt et son attrait résident dans l'originalité de l'approche historique, déjà expérimentée dans le premier livre de l'auteur, *« Propre en ordre »*[1]. La mise en valeur des objets du quotidien permet au lecteur de percevoir plus directement les enjeux de l'introduction de l'instruction primaire au siècle dernier. On ne peut que souhaiter que cette démarche suscite chez les historiens un plus grand intérêt pour l'histoire sociale de ce canton.

François Vallotton

André Lasserre et Françoise Chatelain. *La vie villageoise dans la région de Nyon au XIXe siècle.* Du roman à l'histoire: une reconstitution à la lumière des œuvres d'Urbain Olivier. Lausanne, *BHV* nº 93, 1988.

Il a fallu un romancier du terroir, une équipe formant un séminaire d'histoire contemporaine à la Faculté des sciences politiques de l'UNIL, dirigé par André Lasserre, pour lever un bout du voile sur la vie quotidienne de la paysannerie de la région nyonnaise au cours du XIXe siècle. Et aussi l'idée de mettre une méthode d'analyse au point.

Qui a lu les romans d'Urbain Olivier? Les gens du terroir, essentiellement. Pour qui écrivait Urbain Olivier? Pour ces mêmes gens du terroir.

---

[1] Geneviève Heller, *« Propre en ordre. » Habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois.* Ed. d'En Bas, Lausanne, 1979.

C'est à peu près tout. Ses romans étaient le reflet de la vie rurale et les campagnards s'y reconnaissaient.

Et si le romancier avait cultivé son art littéraire à la manière d'un Ramuz, par exemple, l'analyse que présente André Lasserre n'aurait pas pu se faire. Parce qu'«on ne saurait établir de parallèle avec un Ramuz qui, d'un milieu analogue, donne une image plus individualisée, plus profonde, et non photographique», affirme l'auteur dans son introduction.

Et c'est bien parce qu'il a été avant tout un observateur des villageois, de leurs travaux et de leurs relations et qu'il a vécu comme *acteur* dans ce milieu, qu'Urbain Olivier a laissé une œuvre qui peut s'assimiler à un document historique. Mais «le miroir que tient Urbain Olivier est déformant, il faut le reconnaître et en user avec prudence».

En cette fin de XXe siècle, nous sommes totalement coupés de l'agriculture et de ses méthodes, telles qu'elles se pratiquaient au XIXe siècle. Et si les archives officielles ou privées en révèlent quelques aspects, le vécu quotidien d'une famille d'agriculteurs ne s'y reflète guère. D'où l'idée d'interroger, à la manière du sociologue d'aujourd'hui, les romans d'Urbain Olivier.

La méthode d'analyse est dérivée de celles qu'ont mises au point les sociologues américains et français. Elle consiste à dresser l'inventaire des thèmes traités par le romancier. A partir de là, on peut faire une grille de lecture dans laquelle on met en rapport la description des coutumes, travaux et personnages, avec leurs relations et la vie sociale. Une reproduction partielle de ce système de lecture a été publié en fin d'ouvrage.

Cette technique, dont la mise au point posa de nombreux problèmes à l'équipe d'André Lasserre, se révéla fructueuse. Elle permit notamment de regrouper les différents thèmes de la vie villageoise éparpillés dans l'œuvre d'Olivier.

Le romancier se montre très précis et fiable lorsqu'il s'agit de définir les éléments de cette société rurale qui appartient, à nos yeux, à un autre monde. Une société pourtant en pleine mutation: méthodes de travail plus efficaces, apparition des modes citadines, qu'Urbain Olivier déplorait, d'ailleurs.

La vie sociale de cette époque est plus difficile à saisir dans les textes du romancier, parce qu'il perçoit les relations sociales dans «le détail et les infinies nuances des destins personnels...». C'est ce qui lui a fait dire «... chacun est aristocrate à sa manière, du moment qu'il s'estime supérieur à son prochain par n'importe qui de la position sociale qu'il occupe».

«Si l'on peut contester les talents d'écrivain d'Urbain Olivier, on ne saurait, finalement, mettre en doute ses qualités d'observateur et la validité de son témoignage.» Ces propos tirés de la conclusion de l'ouvrage m'amènent à une remarque et à une question: de l'œuvre d'un littérateur médiocre, André Lasserre et son équipe, secondés par les méthodes de la sociologie moderne, ont pu reconstituer l'histoire des mentalités rurales de la région nyonnaise au XIXe siècle. Combien y eut-il d'Urbain Olivier?

Michel Steiner

PIERRE JEANNERET, *Léon Nicole et la scission de 1939, contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse*, Fonds national suisse de la recherche scientifique 1986-1987, V + 475 pages polycopiées (illustrations, annexes).

Le 8 septembre 1939, Léon Nicole et le Parti socialiste genevois (PSG) sont exclus du Parti socialiste suisse (PSS). Leur journal, le *Travail-Droit du Peuple*, n'est plus reconnu comme un organe officiel aussi longtemps que le leader genevois (mais d'origine vaudoise!) en assumera la direction ou en influencera la ligne politique.

Cette décision est directement liée à la position, dénuée de toute ambiguïté, que Léon Nicole a prise dans son journal dès l'annonce du Pacte germano-soviétique du 23 août 1939, position inspirée par un alignement aveugle sur les thèses de Moscou.

En fait, cette mesure d'exclusion était inévitable. Elle apparaît, sous la pression d'un événement devenu «facteur de division de la classe ouvrière», comme étant l'aboutissement d'un lent processus de dégradation, d'un conflit latent entre le PSS et le PSG. Pendant plus de dix ans, on avait cherché par le biais d'accommodements ou de compromis, à reculer le moment de cette scission, dont on prévoyait qu'elle aurait des effets à long terme.

Fondant son étude sur une abondante documentation inédite, s'appuyant également sur la presse de l'époque et sur des témoignages de contemporains, M. Pierre Jeanneret se livre à une analyse approfondie de l'évolution du PSS à partir des années 1920 et suivantes. Il voit dans la grave scission de 1939 un prolongement de celle de 1920-1921, peu ressentie il est vrai en Suisse romande, mais qui avait abouti à la création du Parti communiste suisse (PCS).

M. Jeanneret s'attache aussi à montrer les luttes d'influence au sein du PSS, les affrontements idéologiques, l'opposition entre Charles Naine et le Dr Maurice Jeanneret-Minkine. Il évoque le rôle de Paul Golay et de bien d'autres hommes politiques de l'entre-deux-guerres, pour insister sur le réformisme du PSS et la radicalisation du PSG.

Les deuxième et troisième parties de l'étude de M. Jeanneret sont consacrées aux conséquences de la scission, à l'interdiction du PCS, à la clandestinité dans laquelle il est contraint de vivre pendant les années de guerre, enfin à l'échec de la réunification du mouvement ouvrier suisse en 1943 et à la fondation du Parti suisse du travail, l'année suivante.

Ecrit dans une langue à la fois précise et élégante, l'ouvrage de Pierre Jeanneret est très riche d'aperçus nouveaux sur la vie du Parti socialiste dans les cantons romands, sur les hommes aussi qui l'ont animé. Enfin, et ce n'est pas là le moindre mérite de cette importante recherche, les événements étudiés sont replacés dans le contexte politique du moment, ce qui tend à en faciliter l'approche.

Au-delà d'une «contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse», nous voyons dans cette étude une véritable contribution à l'histoire politique de notre pays de la fin de la Première Guerre mondiale aux années 1945-1947.

J.-P. Chuard

Anne Bielman

*Le Cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique: un quart de siècle**

Mesdames, Messieurs,

Vingt-cinq ans est un bel âge: la personnalité d'un individu s'affirme, ses qualités et ses faiblesses apparaissent plus nettement, sa ligne de conduite est arrêtée. L'avenir s'ouvre à lui, mais il peut déjà réfléchir sur son passé, sa formation et son développement, s'attendrir sur ses souvenirs. Il en va exactement de même pour le Cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique.

Toute biographie d'un personnage célèbre commence par l'évocation du contexte social, politique et culturel qui précède sa naissance. Je ne dérogerai pas à la règle en ce qui concerne le héros du jour, le Cercle.

A la fin du XIXe siècle, le 10 septembre 1898, l'Etat de Vaud promulgue une loi sur la conservation des monuments et objets d'art présentant un caractère historique ou artistique. C'est la première loi de ce genre édictée en Suisse et c'est une preuve de l'intérêt qu'éprouve le gouvernement vaudois à l'égard des vestiges du passé national; à la même époque, on procède au classement de nombreux sites archéologiques du canton et on nomme le premier archéologue cantonal en la personne d'Albert Naef, un véritable professionnel de l'archéologie. Le Musée historique, ancêtre du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, est confié aux soins d'un spécialiste d'histoire de l'art, Aloys de Molin. A la mort d'A. de Molin, en 1914, Albert Naef reprend la direction du Musée. L'archéologie vaudoise repose ainsi sur les épaules d'un seul homme qui cumule les tâches d'archéologue cantonal, de conservateur des monuments historiques, de conservateur du Musée cantonal et de conservateur du Cabinet des médailles. Cette situation ne pouvait se maintenir après la mort d'Albert Naef, survenue en 1934. L'évolution est double. Premièrement, on retourne à une organisation, d'abord bicéphale, puis tricéphale vers 1950, enfin quadricéphale dès 1977. En second lieu, et pendant plus de quarante ans — à une exception près —, les postes clés de l'archéologie vaudoise sont confiés non pas à des professionnels mais à des amateurs, expérimentés et passionnés, qui vouent à l'archéologie leur temps et leurs loisirs, sans toutefois faire de cette discipline leur unique métier.

Le poste d'archéologue cantonal est confié, de 1934 à 1950, à l'Aventicien Louis Bosset qui conserve en parallèle son bureau d'architecte à

---

* Ce texte a été présenté en conférence lors de la journée commémorative du 25e anniversaire du Cercle vaudois d'archéologie, le 24 septembre 1988 à Avenches.

Payerne; de 1950 à 1977, ce poste est repris par Me Edgar Pélichet, qui exerce en même temps sa profession d'avocat à Nyon.

Le Cabinet des médailles reçoit, dès 1938, un conservateur particulier, Me Colin Martin, qui, jusqu'en 1978, gère ce poste en numismate chevronné à côté de son étude d'avocat.

Le Musée historique est remis d'abord aux soins de deux restaurateurs, MM. Tauxe et Chevalley. En 1942, on nomme au poste de conservateur, à mi-temps, une archéologue d'origine alémanique, issue de l'Université de Zurich, Annelise Reinbold. La Suisse allemande possède dans les années quarante une avance certaine sur la Suisse romande en matière d'enseignement universitaire de l'archéologie. Le public alémanique lui-même témoigne un vif intérêt pour l'archéologie et l'histoire nationale comme le prouve la création, en 1943, des premiers Cercles régionaux d'archéologie émanant de la *Société suisse de préhistoire et d'archéologie* (la *SSPA*), le Cercle de Zurich et le Cercle de Bâle. Inspirée par ses émules zurichois, Mlle Reinbold tente, en 1943, de réunir les membres lausannois de la *SSPA*; elle souhaite organiser des conférences ou des visites guidées relatives à des sites locaux. Sa tentative sombre dans l'indifférence. Les Romands n'ont visiblement pas encore été saisis par le virus de l'archéologie. De 1959 à 1984, le poste de conservateur est occupé, à raison d'un jour par semaine, par Raoul Wiesendanger, un érudit d'histoire vaudoise, connaisseur de l'époque burgonde et du Haut Moyen Age. R. Wiesendanger réserve cependant une bonne part de son temps à son cabinet dentaire pulliéran.

A ces hommes qui dirigent l'archéologie vaudoise à côté de leur profession principale manque surtout le temps pour faire face à une tâche qui s'avère de plus en plus lourde et complexe. En effet, après la Seconde Guerre mondiale, on assiste dans toute l'Europe — et la Suisse n'échappe pas à la règle — à un gigantesque boom économique et urbanistique. Partout, on taille des routes et des autoroutes, on ouvre des chantiers de construction à proximité ou à l'intérieur des grands centres urbains. Des vestiges antiques surgissent jour après jour du sol vaudois. C'est en 1960-1961, par exemple, que la construction de l'autoroute Lausanne-Genève entraîne l'ouverture d'un chantier de fouilles sur le site du *vicus* gallo-romain de Vidy. En 1962-1963, des sondages effectués dans le secteur dévolu à la future Exposition nationale de 1964, à Vidy, révèlent l'existence d'un quartier d'habitation antique.

Ces découvertes suscitent l'enthousiasme d'une frange croissante de la population, qui prend conscience peu à peu de la richesse archéologique du sous-sol vaudois. Mais à l'enthousiasme se mêle aussi, chez certains, un sentiment d'inquiétude, d'angoisse, devant l'urgence et la taille des travaux à accomplir: tant de sites à fouiller et à interpréter, tant de vieilles bâtisses à protéger de la démolition, tant de monuments à mettre en valeur et à restaurer, tant d'informations à diffuser pour rendre le grand public attentif à la sauvegarde de ces vestiges, alors que le canton ne dispose ni d'argent ni de personnel qualifié en suffisance. Les discussions vont bon train parmi quelques passionnés, convaincus qu'une action de groupe est

désormais indispensable pour appuyer et seconder les responsables de l'archéologie vaudoise. C'est ainsi que se retrouvent petit à petit, pour faire le point de la situation, MM. Rapin, Wiesendanger, Bocksberger, Pelet, Laufer, Kasser, Malherbe, Bérard et Egloff.

André Rapin, inutile de vous le présenter, vous connaissez tous ce passionné, cet érudit d'archéologie vaudoise, fonctionnaire fédéral, qui est l'âme du Cercle, son père spirituel en quelque sorte. Raoul Wiesendanger, conservateur du Musée cantonal d'archéologie, homme ouvert aux recherches des jeunes étudiants et doctorants, était particulièrement bien placé pour traiter de l'archéologie vaudoise. Olivier-Jean Bocksberger, professeur de grec au Collège d'Aigle, spécialiste de la préhistoire, avait participé depuis 1955 à des campagnes de fouilles conduites par le professeur Sauter du Département d'anthropologie de l'Université de Genève; il avait dirigé lui-même plusieurs campagnes de fouilles sur le site du Lessus à Saint-Triphon et sur le site du Petit-Chasseur à Sion. Il soutiendra, en 1964, sa thèse de doctorat consacrée à l'Age du Bronze en Valais. Paul-Louis Pelet, professeur d'histoire diplomatique à la Faculté des sciences politiques de l'Université de Lausanne, avait présenté une thèse de doctorat sur le canal d'Entreroches; il s'était ensuite intéressé à la sidérurgie antique et, depuis 1959, avait entrepris une série de campagnes de fouilles sur le site de Ferreyres, au pied du Jura. André Laufer, enseignant à l'Ecole Nouvelle de Lausanne, était un spécialiste de céramique romaine, de terre sigillée notamment. Il se chargera, en 1965-1966, de la fouille d'un atelier de potiers (atelier dit «La Péniche»), à Vidy. Il était conservateur du Musée romain de Vidy en collaboration avec André Kasser. Ce dernier, ingénieur de profession, avait travaillé à l'aménagement technique de la zone archéologique de Vidy durant les travaux préparatoires de l'Exposition nationale. Rémy Malherbe avait entrepris tardivement des études de lettres pour satisfaire sa passion de l'archéologie; il avait déjà tenté de mettre sur pied, avec quelques camarades, un groupe de surveillance des chantiers de construction ouverts dans la zone archéologique de Vidy. Claude Bérard et Michel Egloff étaient tous deux étudiants en lettres à l'Université de Lausanne. Claude Bérard s'orientait vers l'archéologie classique tandis que Michel Egloff préférait la préhistoire. Le premier est aujourd'hui professeur d'archéologie classique à l'Université de Lausanne; le second est archéologue cantonal de Neuchâtel, directeur du Musée archéologique de Neuchâtel et professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de cette même ville.

Au terme de leurs discussions, ces hommes fondent, le **14 novembre 1962**, le **Cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique**. Dans un «manifeste» rédigé en 1962, à l'intention des autres cofondateurs du Cercle, André Rapin rappelle les points noirs de l'archéologie vaudoise et les objectifs de la lutte à mener: le canton de Vaud est l'un des cantons suisses les plus riches en vestiges archéologiques; de nombreuses fouilles ont été conduites dans la dernière décennie; peu de bonnes publications ont été consacrées à ces fouilles et, plus souvent encore, pas de publication du tout, faute d'argent, de temps et de personnel qualifié. Les fouilles

elles-mêmes ont parfois été effectuées de façon trop rapide. Le Cercle se propose de pallier ces carences par deux actions conjointes:

— la première consiste à créer un mouvement d'intérêt dans le grand public en le tenant au courant des nouvelles découvertes par le biais de conférences ou de visites guidées,

— la seconde vise à réunir tous les passionnés d'archéologie, professionnels et amateurs confondus, afin de mettre sur pied une équipe de fouilleurs, d'entreprendre la révision de la carte archéologique du canton de Vaud, de publier rapidement les fouilles et les études déjà faites, de susciter, enfin, un esprit d'émulation entre les diverses instances intéressées par l'archéologie, à savoir l'Université, les musées, les sociétés historiques et les autorités cantonales ou communales.

Pour réaliser ce vaste plan, André Rapin propose dans l'immédiat de dresser une liste des personnes susceptibles d'adhérer au Cercle. Aussitôt dit, aussitôt fait. Soixante-dix personnes environ sont contactées, qui répondent presque toutes favorablement en renvoyant leur bulletin d'adhésion dûment rempli. Parmi les premiers membres du Cercle, on compte surtout des enseignants primaires et secondaires, des architectes et ingénieurs et des membres de la *SSPA*, de la *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie* (la *SVHA*), de sociétés historiques locales comme l'*Association Pro Aventico*, l'*Association du Vieil-Orbe* ou l'*Association des Amis de l'Abbatiale de Payerne*. En général, ce sont plutôt de jeunes représentants de ces professions ou de ces sociétés qui se montrent intéressés par la création du Cercle.

En décembre 1962, le Cercle est admis au nombre des Cercles régionaux dépendant de la *SSPA*. Trois cercles existaient déjà, celui de Bâle (créé en 1943), celui de Zurich (fondé également en 1943) et celui de Berne (né en 1953). A ce titre, le Cercle bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 500.– offerte par la *SSPA*. Le Cercle cherche également à demeurer en liaison étroite avec la *SVHA*; le président de cette société, Ernest Giddey, se montre très favorable à la création du Cercle. La *SVHA* redoute toutefois que le Cercle ne se constitue en société et ne lui fasse ainsi une concurrence malheureuse. Les rapports entre le Cercle et la *SVHA* sont définis lors d'une séance du Comité de la *SVHA*, le 24 novembre 1964: le Cercle est considéré comme «groupe de travail» de la *SVHA*, c'est-à-dire comme un sous-groupe de cette société. Membres du Cercle et membres de la *SVHA* se tiendront au courant de leurs assemblées respectives et l'on songe déjà à organiser des séances communes.

Les membres fondateurs du Cercle élaborent enfin un règlement interne dont les principes n'ont pas changé d'un iota en vingt-cinq ans:

— le Cercle vise à réunir les personnes qu'intéresse l'archéologie préhistorique, classique ou médiévale;

— il se montre ouvert à toute forme de collaboration avec d'autres sociétés savantes ou culturelles; ainsi le prouveront les séances organisées

d'entente commune avec l'*Association Pro Lousonna*, la *Société Dante Alighieri*, la *Société Académique Vaudoise*, etc.;

— n'étant pas constitué en société, le Cercle ne possède pas de statuts et n'exige de ses membres aucune cotisation;

— un groupe d'animateurs composé d'au moins quatre membres préside aux activités du Cercle;

— le travail administratif est assumé par un secrétaire-caissier. Celui-ci, en la personne d'André Rapin, ne faillira jamais à une tâche devenue pourtant très lourde. Je vous rappelle, à titre d'exemple, que le Cercle compte aujourd'hui plus de 900 membres, ce qui signifie que A. Rapin imprime 900 convocations, plie 900 annonces de programme, glisse ces 900 feuilles dans 900 enveloppes et imprime 900 adresses..., cela plusieurs fois par année et sans autre aide que celle, occasionnelle, de sa famille.

Une fois réglées ces questions administratives, le Cercle commence sa véritable vie. Le 18 janvier 1963, le cycle de conférences débute, honneur oblige, par un exposé de l'archéologue cantonal, Me Edgar Pélichet. La conférence s'intitule «Des joies et déceptions d'un archéologue cantonal», titre qui confirme la volonté du Cercle de s'intéresser à la réalité archéologique vaudoise. La conférence de l'archéologue cantonal a lieu dans l'une des plus belles salles du Musée de l'Ancien-Evêché, mise à la disposition du Cercle par le conservateur, Jacques Bonnard. Un public fourni y assiste, ce qui amène la *Feuille d'Avis de Lausanne* à écrire le lendemain matin: «(...) force est bien de penser que le Cercle a son utilité et correspond à un besoin.»

Cette conférence est la première d'une longue liste puisque, en vingt-cinq ans, ce ne sont pas moins de 283 conférences et 7 films auxquels seront conviés les membres du Cercle. Certaines de ces conférences seront organisées en collaboration avec d'autres sociétés locales. Le Cercle bénéficiera surtout du réseau de relations personnelles qu'entretiennent les animateurs avec le monde scientifique européen. Durant les premières années, ce sont essentiellement des Suisses qui présentent leurs travaux au Cercle. On voit défiler des professeurs des Universités de Genève (professeurs Sauter et Jayet), de Lausanne (professeurs Villaret et Collart), de Fribourg (professeur Kahil) ou de Berne (professeurs Bandi et Walser); on trouve surtout les jeunes espoirs de l'archéologie suisse: Paul Auberson (Lausanne), Olivier Bocksberger (Aigle), Rudolf Fellmann (Bâle), Alain Gallay (Genève), Claude Bérard, Pierre Ducrey, Michel Egloff, Barbara Zwahlen (Lausanne). Ces jeunes gens font généralement là leur première expérience publique, ce qui ne va pas toujours sans peine; R. Wiesendanger conseille même tout haut à l'un d'eux, qui prononçait sa première conférence, d'aller prendre des leçons d'élocution et de diction auprès d'un acteur vaudois réputé! Seules quelques sommités étrangères apparaissent, parmi lesquelles il faut relever le nom de l'abbé Glory, spécialiste des grottes de Lascaux. La conférence de l'abbé donna d'ailleurs quelques sueurs froides aux animateurs: le conférencier était arrivé, quelques minutes avant sa présentation, avec un carton de trois

cents diapositives. Chaque cliché était encadré entre deux plaquettes de verre à vitres maintenues par de la toile isolante. Il fut si difficile de faire entrer ces diapositives artisanales dans l'appareil de projection que l'on ne put passer qu'une quinzaine de clichés en deux heures, malgré les efforts du projectionniste. L'abbé disparut, furieux, sitôt prononcé le dernier mot de son exposé. La venue d'un autre conférencier célèbre, Albert France-Lanord, conservateur du Musée historique lorrain de Nancy et spécialiste de la restauration du fer, décuple l'énergie des animateurs du Cercle, qui n'hésitent pas à faire annoncer leur vedette sur les ondes de Radio-Lausanne.

Dès les années soixante-dix, les conférences du Cercle s'internationalisent. En effet, les jeunes battants de l'archéologie vaudoise, partis achever leur formation à l'étranger, rentrent au pays avec des carnets d'adresses bien remplis; ils invitent alors leurs maîtres ou leurs camarades d'études à faire souffler un vent d'exotisme sur le Cercle: Pompéi, Solonte, Carthage, Thorikos en Attique, Apamée de Syrie, Chypre, Jéricho, tout le bassin méditerranéen est passé en revue. Les conférenciers deviennent espagnols, grecs, slaves ou turcs. Même les Suisses se mettent à parler de la Méditerranée: Lily Kahil décrit Mytilène, Pierre Ducrey choisit la Crète, Claude Bérard l'Eubée. On fait de la numismatique, de la fouille subaquatique, de la photographie aérienne. Les préhistoriens et les gallo-romanistes n'ont plus qu'à s'aligner, ce qu'ils font de belle façon puisque le professeur Sauter n'hésite pas à programmer un film au titre prometteur: «Le monstre agrippeur». Les titres des conférences prennent un air progressiste: J. Marcadé annonce «La partie et le tout», M. Olender disserte de «L'impuissance d'un phallocrate», L. Bonnamour parle de «Dragage en archéologie». Seuls MM. Weidmann et Kaenel restent fidèles à leurs premières amours, au charme résolument helvétique: la promenade de Vidy, la villa de Pully et le Mont-Vully.

Depuis 1973, le Cercle présente en moyenne une douzaine de conférences annuelles. Alors que, dans les années soixante, les Cercles bâlois et zurichois témoignaient d'une grande activité en invitant de nombreux conférenciers étrangers, depuis les années soixante-dix, le Cercle vaudois, bientôt rejoint par le Cercle genevois (créé en 1968), se montre de loin le plus entreprenant, le plus ouvert à l'étranger. La barrière linguistique empêche souvent les Cercles régionaux de la *SSPA* de se prêter leurs conférenciers étrangers. C'est pour les mêmes restrictions linguistiques que le Cercle vaudois a rarement proposé à ses auditeurs des conférenciers allemands ou anglo-saxons. Les échanges sont, en revanche, très fréquents entre le Cercle de Lausanne, celui de Genève et celui de Berne, volontiers francophone. Le développement de l'archéologie et de l'histoire ancienne à l'Université de Lausanne, la création successive d'une chaire d'archéologie classique et d'une chaire d'archéologie gallo-romaine, en 1978, sont également très bénéfiques à l'essor du Cercle puisque la plupart des conférenciers invités dans ces disciplines à l'Université font, le soir, un petit tour par le Cercle pour présenter leurs recher-

ches au grand public. En échange, les conférenciers du Cercle profitent de leur passage à Lausanne pour jeter un coup d'œil sur les fouilles et les travaux réalisés dans le canton. Ainsi, indirectement, le Cercle permet de mieux faire connaître l'archéologie vaudoise dans les milieux scientifiques étrangers.

Quels ont été, en vingt-cinq ans, les domaines archéologiques les plus favorisés par le Cercle? L'époque romaine et le monde celtique viennent en premier avec 115 conférences, dont 71 consacrées à la Suisse romaine. Cent quinze conférences représentent 40% du nombre total d'exposés. Sitôt après, on trouve le reste du monde classique (Grèce, Asie Mineure, Etrusques, Puniques) qui totalise 95 conférences, soit 34% du chiffre total. Quarante-six conférences traitent de préhistoire, soit 16%, tandis que l'époque médiévale, véritable parent pauvre, est abordée dans 15 conférences seulement, ce qui équivaut à 5% des exposés présentés. Espérons que les prochaines années corrigeront cette différence de traitement. Notons enfin que le Cercle témoigne d'une optique résolument européenne dans le choix des conférences. Aucun exposé sur l'Egypte ancienne, ni sur les civilisations précolombiennes, une seule conférence sur Sumer et la Perse. Peut-être y a-t-il là aussi une lacune à combler si le Cercle ne veut pas faillir à l'un de ses rôles, qui est de dispenser une culture archéologique générale.

Si le Moyen Age est trop souvent oublié dans le programme des conférences du Cercle, il est, en revanche, en bonne place dans la série des excursions et visites guidées qu'il organise. Ces visites font partie de la mission initiale que s'étaient assignée les fondateurs, à savoir informer le public vaudois des fouilles et des restaurations en cours. Quarante-deux excursions ont été programmées, qui ont conduit les participants aux quatre coins du canton, de Lausanne à Avenches, en passant par Payerne, Moudon, Etoy, Cossonay, Nyon, Pully, Saint-Sulpice, Orbe et bien d'autres lieux. Le Cercle a même dépassé les limites cantonales, en se rendant à Genève et sur le site valaisan du Petit-Chasseur à Sion, voire les limites nationales puisqu'en 1973 les Cercles vaudois, genevois et bâlois ont visité la Bourgogne, quatre jours durant.

Conférences et voyages, c'est bien joli, mais les animateurs n'entendaient pas limiter à cela leur tâche d'information et de diffusion des découvertes archéologiques. C'est dans l'optique d'une ouverture toujours plus large vers le public qu'ils ont participé à la réalisation d'une série d'expositions.

— En 1965, le Cercle complète l'exposition itinérante de photographies aériennes du professeur français Raymond Chevallier par une série de vues aériennes récentes de Vidy et d'Avenches. On profite également de l'occasion pour montrer la nouvelle maquette de la zone archéologique de Vidy. L'exposition attire près de 1500 visiteurs.

— En 1968, une petite exposition entièrement conçue et réalisée par le Cercle est présentée dans les locaux de la BCU, au Palais de Rumine. Elle est consacrée à l'époque paléolithique en Suisse.

— En 1969, le Service archéologique des routes nationales met sur pied une exposition visant à montrer les résultats des fouilles archéologiques financées par la Confédération dans le cadre de l'amélioration du réseau routier national. L'exposition circule dans tous les cantons concernés. Vaud l'était puisque les routes nationales avaient financé le grand chantier archéologique du *vicus* gallo-romain de Vidy, chantier dirigé par Hans Bögli en 1960-1961. Le Cercle décide de présenter en parallèle à cette exposition une rétrospective de toutes les fouilles vaudoises récentes, non financées par le Service des routes nationales. Cette seconde exposition est entièrement préparée par le Cercle. Le budget à disposition est insignifiant. Pourtant, les organisateurs parviennent, à travers des photographies, des plans, des maquettes et quelques objets archéologiques, à illustrer les fouilles effectuées dans une trentaine de sites vaudois. Le succès obtenu dépasse toutes les prévisions. L'exposition est transférée au mois de septembre à Yverdon, à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la *SSPA*.

— Suivent deux expositions de dimensions plus modestes, «La Sallaz d'hier à demain», à la Maison de la Radio en 1970, et l'installation à Lausanne de l'exposition fribourgeoise consacrée à «La deuxième correction des eaux du Jura», en 1974.

— En 1978, le Cercle renouvelle et améliore l'exploit de 1969, puisqu'il met sur pied une vaste exposition relatant les fouilles entreprises dans le canton entre 1969 et 1978. La moisson est riche. N'oublions pas que, par la loi du 10 décembre 1969, l'archéologie était passée du Département de l'instruction publique et des cultes au Département des travaux publics; elle était liée ainsi à la notion d'aménagement du territoire. Ce changement de statut avait entraîné l'ouverture de nombreux chantiers archéologiques. Trente sites préhistoriques, gallo-romains et médiévaux sont présentés dans l'exposition. Le budget alloué aux organisateurs est beaucoup plus important qu'en 1969. Le nouvel archéologue cantonal nommé en 1977, Denis Weidmann, et d'autres archéologues vaudois, Hans Bögli, Gilbert Kaenel, Werner Stoeckli, participent à l'élaboration de l'exposition. Celle-ci est inaugurée lors de l'Assemblée annuelle de la *SSPA*, qui tient ses assises à Lausanne le 17 juin 1978. Prévue initialement jusqu'au 17 septembre, l'exposition est finalement prolongée jusqu'au 29 octobre, devant le succès remporté. Le catalogue, conçu sous la forme d'un numéro spécial d'*Archéologie Suisse*, est imprimé à 13 000 exemplaires. Onze mille cent quatorze visiteurs franchissent la porte du Musée. Le grand public se montre particulièrement frappé par l'étendue des recherches accomplies en terre vaudoise. Le but informatif visé par le Cercle est donc largement atteint. En annexe à l'exposition, le Cercle organise des visites de chantiers et un cycle de conférences consacrées à des aspects particuliers de l'archéologie vaudoise. Ces conférences sont déjà particulières en elles-mêmes puisqu'elles se déroulent dans les craquements de poutres et les grincements de plancher de la salle du beffroi de la Cathédrale.

Cependant, dans l'esprit des fondateurs, le Cercle se devait aussi d'être un organisme tourné vers la recherche, un lieu de réunion et de discussions entre professionnels de l'archéologie et amateurs. Le Cercle réalise ses aspirations par divers moyens. D'abord, en organisant des séminaires restreints sur des thèmes d'étude spécifiques comme «La terre sigillée» (trois séances en novembre et décembre 1963) ou «Les industries de la pierre» (trois séances en février, mars, avril 1965). Il participe également, en 1968, 1971 et 1975, à l'organisation de trois cours patronnés par la *SSPA*. Ces cours, qui s'étendent sur deux jours, appartiennent à une série intitulée «Cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse». Dans le même but pédagogique, le Cercle organise, au début des années soixante-dix, des conférences dans le cadre du recyclage des maîtres secondaires. Le contact étroit avec les enseignants apparaît, en effet, aux animateurs du Cercle comme un élément capital. Les enseignants sont des éducateurs privilégiés pour amener les jeunes à s'intéresser au patrimoine archéologique et culturel du canton; en outre, ils sont souvent d'excellents connaisseurs de leur région et constituent pour les archéologues et les archivistes une source d'informations précieuse.

Entre 1973 et 1975, le Cercle joue de façon particulièrement aiguë son rôle de lieu d'échange; il est la seule plateforme commune où peuvent se retrouver archéologues professionnels, conservateurs de musées, professeurs d'université et autres têtes pensantes de l'archéologie vaudoise. Car cette discipline est en pleine mutation. Depuis son transfert au Département des travaux publics en 1969, elle connaît une expansion sans précédent, mais ces modifications exigent une restructuration administrative complète. Le Cercle devient un centre de discussions et de réflexion. En 1975, c'est sous l'égide du Cercle qu'une délégation composée de Pierre Ducrey, Colin Martin et André Rapin sollicite une audience auprès de MM. les conseillers d'Etat Junod et Ravussin, chefs du DIPC et du DTP, afin d'évoquer l'avenir de l'archéologie vaudoise, l'enseignement universitaire de cette discipline, la formation professionnelle nécessaire, le développement souhaité du Service des monuments historiques et des musées archéologiques du canton. Le projet élaboré sous le patronage du Cercle est aujourd'hui presque entièrement réalisé.

Dernier volet de l'activité du Cercle, l'action sur le terrain. En tant qu'organisme, il n'a jamais été chargé d'une fouille. En revanche, A. Rapin, assisté de quelques membres du Cercle, a organisé divers chantiers archéologiques, notamment à la villa romaine de Champ-d'Asile, à Lausanne, en 1968, et à la villa romaine de Crissier, en 1969. En outre, le Cercle a participé, par l'intermédiaire de l'un ou l'autre de ses adhérents, aux fouilles conduites à la villa romaine de Pully ou sur les sites du vallon des Vaux ou de Châtel-Arruflens, près de Montricher. Il s'agissait généralement de fouilles d'urgence pour lesquelles aucun professionnel n'était disponible. Les fouilles se faisaient essentiellement le week-end, car aucun de ces passionnés ne disposait de temps libre pour se consacrer à longueur de semaine à l'archéologie.

Le Cercle a entrepris enfin quatre campagnes d'opposition à des démolitions d'immeubles. L'une d'elles, menée à Payerne pour sauver quelques maisons de la Grand-Rue, échoua devant le désintérêt évident de la population locale. A Lausanne même, le Cercle s'est opposé avec succès à la destruction de la Maison Chavannes-Porta, ainsi qu'à la destruction de la Maison Villamont, sise face à la piscine de Mon-Repos. Dans ce dernier cas, l'un des animateurs du Cercle eut d'ailleurs fort à faire, puisqu'il était à la fois architecte de la piscine de Mon-Repos — pour laquelle on envisageait de démolir la vieille Maison Villamont —, locataire de ladite Maison Villamont, où il était né, et membre actif du Cercle qui s'opposait à la démolition de cette maison. Le Cercle tint une conférence de presse animée et remporta la victoire. Enfin, le Cercle s'est battu pour que l'on conservât une rangée de maisons vigneronnes au Châtelard/Lutry, maisons que le projet d'élargissement de la route vouait à la pelle mécanique. Le Cercle n'hésita pas à faire recours devant le Tribunal fédéral pour obtenir gain de cause. Toutes ces démarches furent dirigées par la *SVHA* qui seule avait la qualité d'agir au niveau juridique.

Deux mots encore sur les membres du Cercle. En 1963, le Cercle débutait avec soixante-dix membres seulement. A. Rapin préconisait alors le système «boule de neige»; ses espérances ont été largement dépassées. La progression est rapide dans les quinze premières années: en 1977, on frôle le millier de membres. En 1980 est enregistrée la première baisse des effectifs et, depuis 1982, on compte, bon an mal an, près de 930 membres. Ce chiffre est très élevé par rapport à l'effectif des autres Cercles régionaux (270 membres pour le Cercle de Zurich, 380 pour celui de Neuchâtel). C'est une chance que tous les membres n'assistent pas aux conférences du Cercle, car il aurait fallu renoncer depuis longtemps à l'auditoire XV du Palais de Rumine. Tout de même, cet auditoire a connu certains soirs d'affluence, par exemple lors de la conférence de Paul Auberson, en 1964 — près de cent trente personnes dans la salle — ou lors de la conférence de Pierre Grimal en 1973. Sans parler de la figure charismatique de Jacques-Edouard Berger, pour lequel on dut réquisitionner l'Aula du Palais de Rumine en 1983. Une visite commentée des fouilles de la Cathédrale de Lausanne, en 1971, rassembla plus de trois cents visiteurs et, dans la cohue, on enregistra le seul accident que le Cercle eut jamais à déplorer: une des participantes glissa dans l'escalier et se fractura le péroné.

Le changement dans la continuité. Ainsi pourrait-on résumer le quart de siècle du Cercle. En effet, si les principes de base, la formule et le mode de fonctionnement administratif adoptés il y a vingt-cinq ans sont toujours en vigueur aujourd'hui, le rôle du Cercle s'est modifié. Durant les années qui suivirent sa création, il a pallié les carences de l'archéologie vaudoise; il s'est dépensé dans tous les domaines: information publique, conférences, visites, expositions, fouilles, recherches, restaurations, partout le Cercle manifestait sa présence. Depuis le milieu des années soixante-dix, l'archéologie a conquis sa place à l'Université et dans le

système administratif cantonal. Fouilles, recherche scientifique et enseignement spécialisé sont devenus le fait de professionnels expérimentés. Le rôle du Cercle ne s'est pas achevé pour autant. Il est devenu la « vitrine » de la section des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne et des Monuments historiques du canton de Vaud, en leur offrant ses services pour l'organisation de conférences publiques et de visites commentées. Le Cercle représente le lieu privilégié où les professionnels de l'archéologie cantonale dialoguent avec leurs collègues étrangers et avec le public; il est en quelque sorte le Ministre des relations publiques de l'archéologie vaudoise. Bonne chance et longue vie à monsieur le Ministre!